

BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE)

Remplace le BTS Hygiène Propreté Environnement (HPE)



Les évolutions

Un rééquilibrage de la formation dans les différents domaines des Services à l'Environnement

Un projet professionnel doit être réalisé par les élèves au cours de la deuxième année.

Davantage d'épreuves en contrôles en cours de formations (CCF).

Un cadre de vie agréable - une formation efficace et conviviale.

L'effectif de chaque promotion est limité à 24 élèves, ce qui permet un travail efficace et convivial, avec un suivi individualisé de chaque élève. La formation comporte 30 heures de cours par semaine, avec des TD et/ou des TP. Les élèves effectuent 3 stages en entreprises au cours des deux années de formation. Un examen final permet de valider les deux années d'études.

Une formation pluridisciplinaire.

Le B.T.S. Métiers des Services à l'Environnement comporte de nombreuses disciplines. C'est ce qui permet aux élèves de s'intégrer facilement dans la vie active et de poursuivre leurs études dans des domaines variés.

BTS Métiers des Services à l'Environnement

Enseignements généraux	1ère année	2ème année
Sciences physiques et chimiques	2 h	2 h
Langue vivante	2 h	2 h

Enseignements technologiques et professionnels	1ère année	2ème année
Communication et techniques de management	2h	3h
Sciences et technologie des systèmes	5h	4h
Technologies professionnelles	8h	6h
Système Qualité, Sécurité, Environnement ; Responsabilité sociétale et développement durable	2h	3h
Connaissance des milieux professionnels	3h	
Gestion économique et développement de l'activité	1h	2h
Biologie, microbiologie et écologie appliquées	5h	3h
Projet professionnel		5h
Total horaire des disciplines	30 h	30 h

Examen

Epreuves	Coef.	Forme	Durée
Langue vivante étrangère	2	CCF*	
Etude scientifique et technologique	5	Ecrit	5 h
Organisation, management et développement de l'activité	5	CCF*	
Projet professionnel.	5	Oral	45 min
Soutenance du rapport de stage	4	Oral	45 min

* : Contrôle en Cours de Formation